

Mesure du pouvoir d'achat

Alain Quinet

31 mars 2008

Commission « mesure du pouvoir d'achat »

- **Mandat**

donné dans le cadre de la Conférence pour l'emploi et le pouvoir d'achat du 23 octobre 2007 : proposer de nouveaux indicateurs de pouvoir d'achat publiables rapidement par le système statistique public.

- **Processus**

- rapport du CAE « Mesurer le pouvoir d'achat »
- Commission « mesure du pouvoir d'achat » réunissant représentants d'associations de consommateurs et experts
- avis du CNIS

Le diagnostic de la commission

- La mesure du pouvoir d'achat est en décalage avec la perception des ménages.
 - Décalage entre moyenne et perceptions individuelles
 - Décalage entre perception moyenne et statistique moyenne.
- La qualité technique des indicateurs n'est pas en cause.
 - Mais ceux-ci répondent essentiellement à des objectifs d'analyse conjoncturelle et macroéconomique
 - et utilisent un langage particulier – celui de la comptabilité nationale.

Les nouveaux indicateurs recommandés par la commission

- La statistique publique doit aujourd'hui être enrichie de nouveaux indicateurs de pouvoir d'achat permettant de mieux rendre compte des évolutions sociales et familiales:
 - L'évolution et la disparité des niveaux de vie ;
 - les contraintes qui pèsent sur les choix des ménages (poids des dépenses contraintes et du logement).
- La commission a souhaité se concentrer sur quelques recommandations essentielles: l'objectif est d'éclairer le débat économique et social, la prise de décision et les négociations.

Objectifs

1er objectif: Tenir comptes des évolutions démographiques et familiales dans l'appréciation du pouvoir d'achat

2ème objectif: Mesurer les disparités d'évolution du pouvoir d'achat

3ème objectif: Mieux prendre en compte les nouveaux modes de consommation

4ème objectif: Mieux prendre en compte le coût de l'immobilier

Le pouvoir d'achat par unité de consommation (1)

- Le pouvoir d'achat par unité de consommation est le revenu disponible par ménage, en tenant compte de la taille et de la composition du ménage
- Cette mesure permet de rendre compte à la fois:
 - de l'augmentation de la population;
 - de la réduction tendancielle de la taille des ménages, ce qui limite les économies d'échelle de la vie à plusieurs.
- Échelle d'équivalence: 1 uc pour le premier adulte, 0,5 uc pour les personnes de plus de 14 ans, 0,3 uc pour les enfants de moins de 14 ans

Le pouvoir d'achat par unité de consommation (2)

Évolution annuelle moyenne de la population, du nombre de ménages et nombre d'unités de consommation

<i>(évolutions, en %)</i>	1960-1973	1974-2006	2006
Evolution de la population	1.0	0.5	0.6
Evolution du nombre de ménages	1.4	1.3	1.6
Evolution du nombre d'unités de consommation	1.2	0.8	0.9

Source: Insee.

Évolution annuelle moyenne du pouvoir d'achat par unité de consommation

<i>(évolutions, en %)</i>	1960-1973	1974-2006	2006
Pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages	5.9	2.1	2.3
Pouvoir d'achat par unité de consommation	4.7	1.3	1.4

Source: Insee.

Les mesures de la disparité d'évolution du pouvoir d'achat

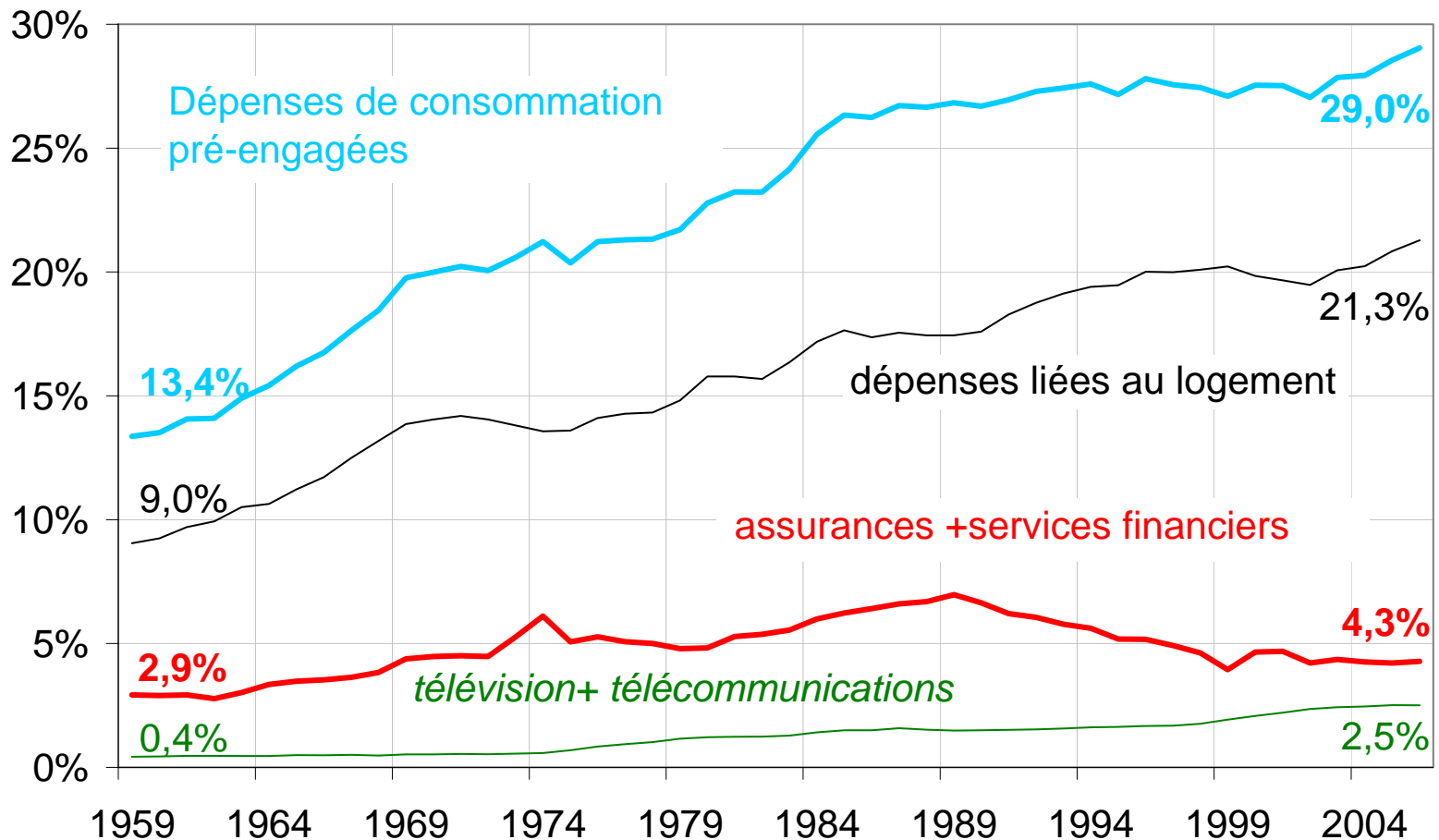
- La commission encourage les travaux en cours à l'Insee visant à détailler le revenu disponible, les composantes du revenu et la consommation des ménages selon différentes typologies. Par exemple :
 - par déciles de revenu,
 - par catégories socioprofessionnelles,
 - par types et par tailles de familles.
- La commission recommande une publication annuelle de l'Insee rendant compte des évolutions individuelles de pouvoir d'achat.

Les dépenses contraintes et le revenu libéré (1)

- La commission a stabilisé une liste de dépenses pré-engagées:
 - les loyers et dépenses liées au logement
 - eau, gaz, électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations;
 - les services de télécommunications
 - téléphone, Internet,..
 - les services de télévision
 - redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes
 - les assurances
 - les services financiers
 - carte bancaire, ...
 - les frais de cantines.

Les dépenses contraintes et le revenu libéré (2)

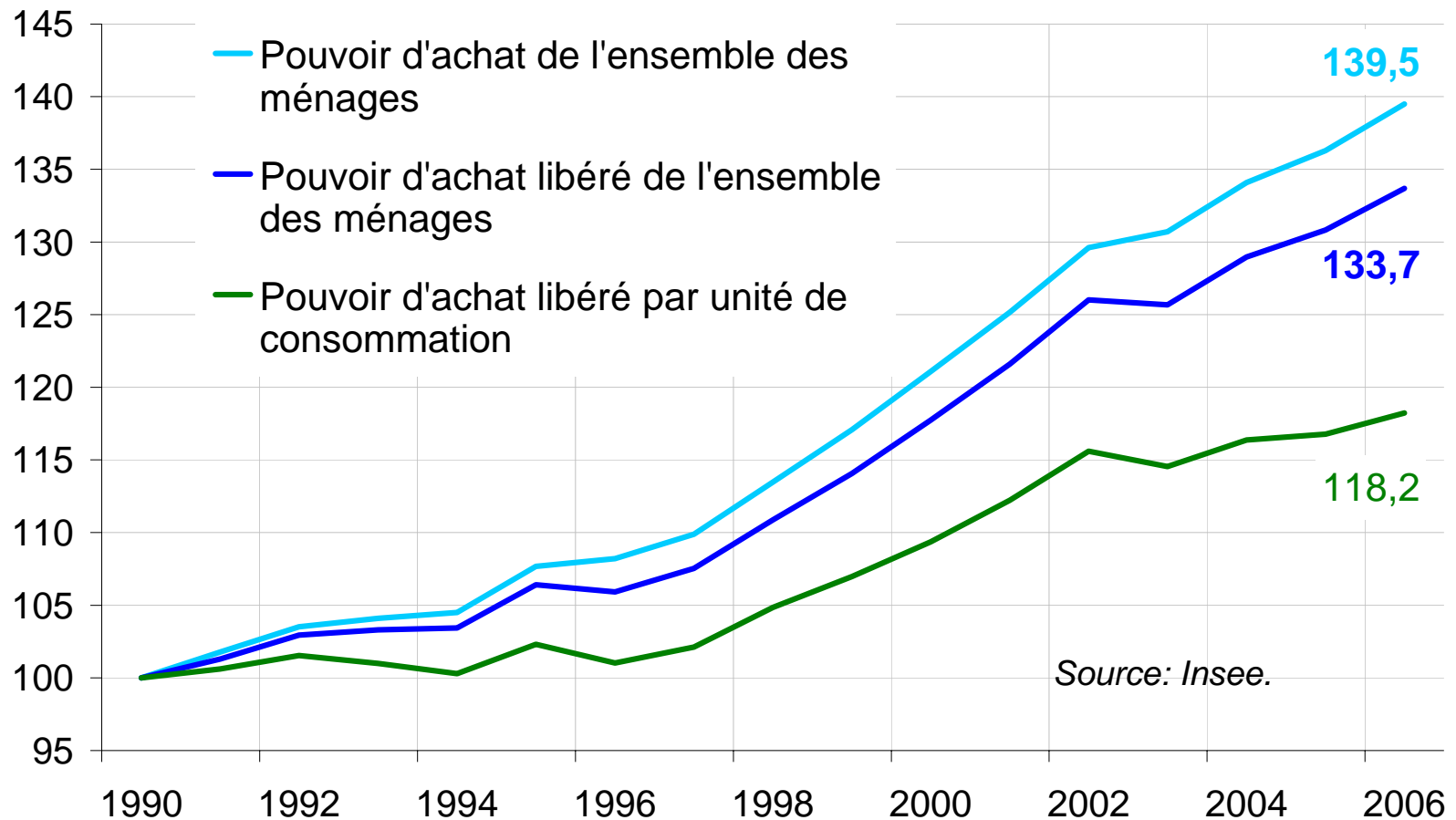
Part des dépenses de consommation pré-engagées dans le revenu des ménages



Source: Insee.

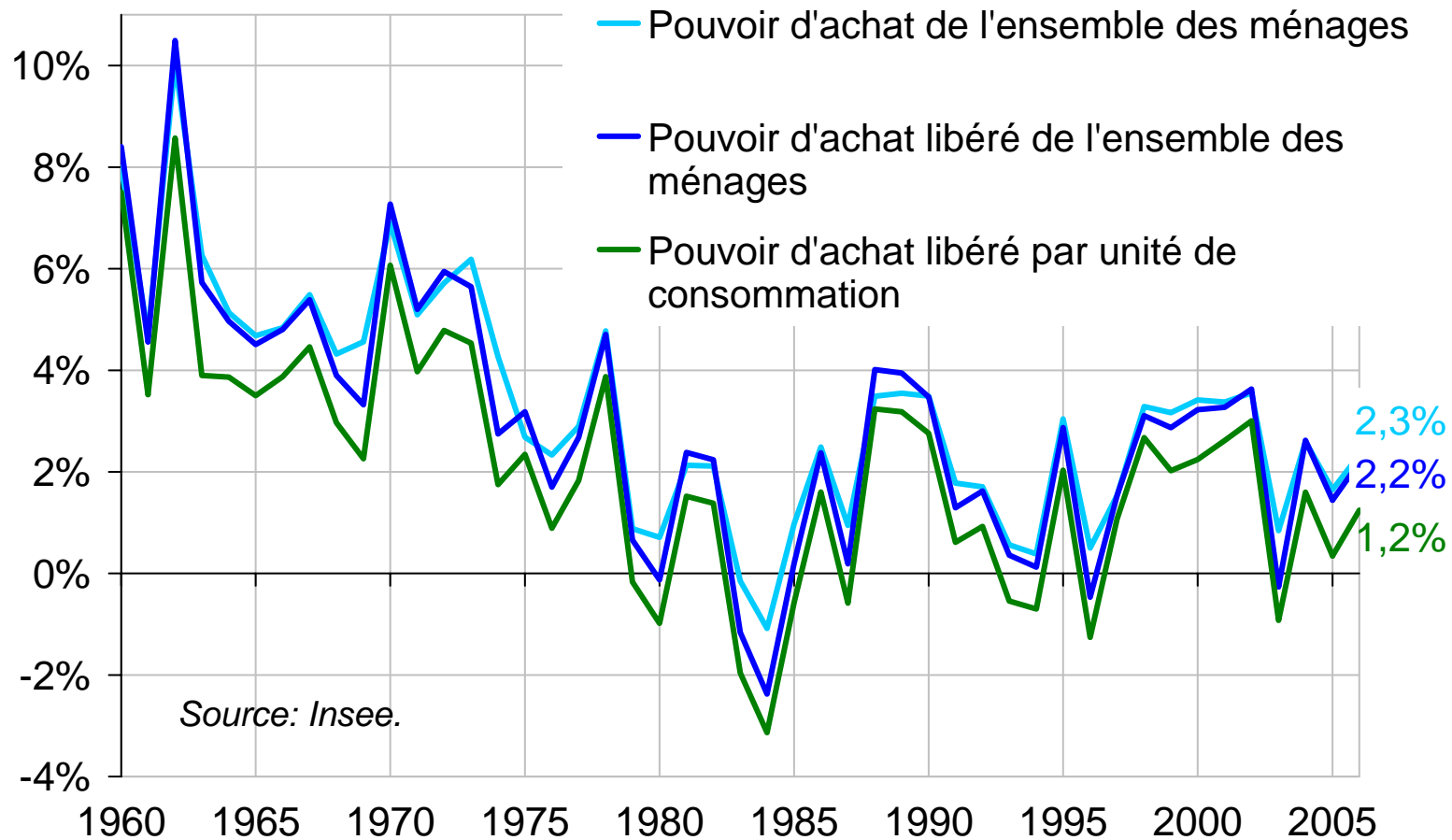
Les dépenses contraintes et le revenu libéré (3)

Évolutions cumulées du « pouvoir d'achat libéré » par unité de consommation (base 100 en 1990)



Les dépenses contraintes et le revenu libéré (4)

Évolutions annuelles du « pouvoir d'achat libéré » par unité de consommation



Mieux prendre en compte le logement

- Les statistiques de revenu enregistrent les loyers, les charges et les intérêts versés, pas le remboursement du capital emprunté.
- L'IPC prend en compte les loyers et les charges, pas le coût d'acquisition du logement.
- La commission demande:
 - que l'Insee, en liaison avec la Banque de France, calcule et publie un indicateur de remboursement d'emprunts;
 - que l'Insee publie un indice du prix des logements neufs.
- La commission estime que la prise en compte des remboursements d'emprunts dans un concept de revenu libéré offrirait une solution immédiate et intuitive à la prise en compte du logement dans la mesure du pouvoir d'achat.

$$\begin{aligned} \text{revenu libéré après emprunts} &= \text{revenu disponible brut} \\ &\quad - \text{dépenses pré-engagées} \\ &\quad - \text{remboursements d'emprunts} \end{aligned}$$

- Il serait pertinent de manière plus générale d'aller vers une véritable comptabilité de caisse des ménages (concept de revenu reçu dans le porte-monnaie)